

APPEL A TOUS LES DEMOCRATES TOGOLAIS

FAURE GNASSINGBE ET LE RPT VEULENT DISSOUDRE OBUTS

Le pouvoir RPT et Faure Gnassingbé ont la haine chevillée au corps et la rancune tenace. Ils viennent une nouvelle fois d'en administrer la preuve.

Après avoir, grâce à quelques complicités internes tenté vainement de déstabiliser le parti, comme une sorte de punition, faisant suite au refus signifié par OBUTS au premier ministre HOUNGBO d'entrer dans son gouvernement pour avaliser le résultat électoral du 4 mars 2010, voici que le pouvoir se déchaîne à nouveau contre OBUTS et tente de le faire taire définitivement.

En effet une assignation a été signifiée dans l'après midi du 2 juin 2010 au Président d'OBUTS, Agbéyomé KODJO, à comparaître le jeudi 3 juin 2010, à 15H GMT, devant M. SOGOYOU Pawélé, Président du Tribunal de première instance de Lomé, au titre d'une procédure de référé.

Le motif invoqué est la démission de 7 membres fondateurs d'OBUTS issus de 7 préfectures différentes sur les 45 membres fondateurs enregistrés auprès du Ministère de l'Administration Territoriale. Ce qui selon les plaignants (VIDADA et COOJIE) justifierait une dissolution du parti. Le motif invoqué est fallacieux et seul le Ministère de l'Administration Territoriale en charge des partis est fondé à relever les irrégularités invoquées par les plaignants.

Dans les faits il s'agit bien d'une tentative de dissolution d'OBUTS par le Gouvernement !

Cette manœuvre apporte une preuve supplémentaire de la fébrilité de ce pouvoir, dont toutes les tentatives qu'il a entreprises pour faire avaliser le résultat du scrutin du 4 mars 2010, sont restées vaines. A l'instar d'autres partis politiques, OBUTS a décliné l'offre de participation au GLOC et a exclu, conformément à ses dispositions statutaires (articles 4, 6 et 12), le sieur VIDADA qui y aspirait avec ses affidés.

Ce n'est pas un hasard si OBUTS se retrouve dans la tourmente avec cette procédure judiciaire viciée, menée par M. SOGOYOU Pawélé, celui-là même qui en avril 2005, avait enfermé injustement Agbéyomé KODJO au « Guantanamo togolais » de Kara, avant qu'il ne soit relâché 2 mois plus tard à l'issue d'un procès qui a condamné l'Etat togolais aux dépens, et à la suite duquel Faure GNASSINGBE refuse toujours, cinq ans après, de rétablir Agbéyomé KODJO dans ses droits.

Cette démarche à haut risque politique initiée par le Gouvernement de Lomé constitue une menace grave pour la liberté d'expression, et les activités des partis politiques qui refusent l'imposture, le déficit d'éthique et de moralité publique, la contre vérité des urnes et des comptes.

Le pouvoir administre encore une fois la preuve à quelques jours d'intervalle, qu'il ne lui reste que le recours à une justice inféodée pour résoudre les problèmes politiques et faire taire la contestation populaire à laquelle il est confronté aujourd'hui, du fait de son intransigeance, de son mépris du droit, de la justice, et surtout en s'accrochant au pouvoir par les moyens les plus vils.

En agissant ainsi, il tente de briser l'élan de la mobilisation sans précédent qui samedi dernier dans les rues de Lomé, a constitué la réponse du peuple togolais à la nomination du nouveau Gouvernement.

Ce pouvoir n'a pas apprécié non plus, la dénonciation faite avec force par Agbéyomé KODJO, dans une récente interview accordée à LYNX INFO TOGO. En relevant le fait qu'aucun Ministre de la Défense Nationale n'ait été nommé dans ce Gouvernement de « soi-disant large ouverture », Agbéyomé KODJO mettait à nu ce qui passait inaperçu ; à savoir le cumul par le seul Président de la République des fonctions de la Défense Nationale lui conférant ainsi la totale responsabilité des armées sans aucun contrôle possible du parlement, si l'on s'en tient aux termes de la Constitution du Togo.

Dans ce contexte, et au vu des attaques sournoises et injustifiées pour tenter aujourd'hui de dissoudre OBUTS, il est difficile pour les togolais de ne pas considérer cette question comme un avertissement très sérieux et une menace éventuelle contre la paix civile.

La guerre déclarée à OBUTS par voie judiciaire peut être le signe précurseur d'une machination de grande envergure contre la liberté d'opinion, de pensée et d'expression en général ; et en particulier la Résistance citoyenne actuelle en cours au Togo !

Face à cette énième imposture, toutes les filles et tous les fils du Togo tout entier doivent demeurer résolument mobilisés pour faire échec à toute velléité d'étouffement de la Résistance citoyenne actuelle, et se rendre dans la mesure du possible le jeudi 3 juin 2010 à 15h00 GMT devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé pour signifier leur réprobation aux côtés du Président d'OBUTS, Agbéyomé KODJO et défendre la liberté d'expression politique.

En avant la Résistance citoyenne, et ensemble nous vaincrons !

Vive la République et que Dieu bénisse le TOGO !

Agbéyomé KODJO

Président National OBUTS

Coordinateur National Provisoire du CVU